



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2024

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Objet **Aménagement de l'avenue Paul Vaillant Couturier**

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Dans le cadre de l'amélioration de son aménagement urbain, la ville de Saint-Junien souhaite poursuivre ses efforts sur un axe particulièrement fréquenté et dégradé : l'avenue Paul Vaillant Couturier.

Le projet d'aménagement des trottoirs et de la chaussée vise à sécuriser les piétons, cyclistes et conducteurs en réduisant les risques d'accidents et en encourageant une mobilité plus sûre pour tous.

La présente délibération vise à proposer le plan de financement prévisionnel, permettant de solliciter le soutien du Département de la Haute-Vienne pour cofinancer ce projet.

INCIDENCES BUDGÉTAIRES

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	376 295,60 €	
Recettes	110 383,68 €	
Total	265 911,92 €	

RAPPORT

Exposé des motifs

1- Contexte

La chaussée et les trottoirs de l'avenue Paul Vaillant Couturier présentent des dégradations importantes. S'agissant d'un axe très fréquenté permettant notamment de desservir la gare, il est proposé de réaliser un nouvel aménagement, renforçant la végétalisation d'une part et facilitant la mobilité douce d'autre part.

La commune souhaite renforcer, dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, ses actions pour le développement de la pratique cyclable. Il est envisagé de mettre en place une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), cet outil permet de prendre en compte les cyclistes dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

Elle s'attachera également à végétaliser les abords en augmentant le nombre d'arbres afin d'améliorer le parcours des piétons.

Il est à noter que la communauté de communes Porte Océane du Limousin profitera de l'opération pour engager des travaux de réfection des branchements d'eau de l'avenue.

2- Présentation du projet

Le présent projet consiste en un nouvel aménagement de cette avenue, à savoir :

- la diminution de la largeur de la voie de 6m à 5.8m pour réduire la vitesse des véhicules
- la création d'une chaussée à voie centrale banalisée
- la création de stationnement longitudinal en alternat le long de la voie
- la démarcation du stationnement par un marquage au sol en pavés collés
- la reprise des revêtements de trottoirs en enrobé
- la reprise du revêtement de la voie en enrobé
- la plantation de 10 tilleuls d'alignement supplémentaires
- la pose de chaînettes en pavés granit autour des arbres
- la plantation d'un couvre sol au pied des arbres

Cf. annexes : plans

3- Estimation du projet et subventions potentielles :

D'un montant global prévisionnel de 376 295.60 €, le coût du projet comprend l'ensemble des dépenses liées aux travaux, réseaux, signalisation verticale et horizontale et espaces verts. Dans le cadre des interventions du Conseil Départemental et notamment des aides octroyées aux communes, une subvention peut être demandée par la commune.

DÉCISION

Vu l'article L.1111-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), issues de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,
Vu le budget de la Ville de Saint-Junien,

Considérant le projet d'aménagement de l'avenue Paul Vaillant Couturier présenté, pour un montant de 376 295,60 € HT,
Considérant l'aide aux communes telle que définie par le Département de la Haute-Vienne,

Il est proposé au Conseil municipal de valider le plan de financement prévisionnel suivant, concernant le projet d'aménagement de l'avenue Paul Vaillant Couturier et la demande de subvention correspondante auprès du Département de la Haute-Vienne :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	
Prix généraux	10 000,00 €	CD87/CTD	110 383,68 €	29,33% *
Travaux préparatoires	45 620,00 €	Saint-Junien	265 911,92 €	70,67%
Réseaux	46 150,00 €			
Terrassement - voirie	215 809,60 €			
Signalisation	21 566,00 €			
Espaces verts	8 350,00 €			
Travaux de retrait et nettoyage de chantier	5 000,00 €			
Signalisation horizontale	23 800,00 €			
TOTAL	376 295,60 €	TOTAL	376 295,60 €	100,00%

**30% sur dépenses hors espaces verts*

Le Conseil municipal, après délibération,

- APPROUVE le plan de financement du projet d'aménagement de l'avenue Paul Vaillant Couturier
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention correspondante auprès du Département de la Haute-Vienne
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une autorisation de commencement d'opération auprès du Département de la Haute-Vienne
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte pouvant se rattacher à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre Le Maire et le Secrétaire de séance.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien
Hervé Beaudet

Le Secrétaire,